

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 6

Artikel: Compositions d'élèves
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tient d'autant plus qu'il n'est pas de l'endroit. Chacun sait, n'est-ce pas, qu'il a été élevé, quelque part, dans un village ou une petite ville, qu'il a fait ses études au chef-lieu, qu'il y a porté la casquette de Zofingue et fait sa demi-douzaine de frasques d'étudiant.

Néanmoins, vis-à-vis de lui, on abandonne cette familiarité villageoise qui reste un des traits caractéristiques de nos campagnards. Lui, le pasteur, est un monsieur qui a étudié, un monsieur qui possède des connaissances très étendues dans tous les domaines mais qui, peut-être, ne possède pas les sens des réalités. C'est pour cette raison qu'on l'accueille avec déférence. On veut l'observer d'abord et le voir venir. Après, on verra ! Cette attitude ne comporte aucune hostilité de notre part ; on est prêt, même, à lui rendre service. Quand on le rencontre, on lui adresse, de loin, un large coup de chapeau accompagné du traditionnel : « Bonjour, Monsieur le pasteur ! »

Cependant, le villageois est ainsi fait qu'il garde par devers soi un rien de méfiance vis-à-vis de ceux qui ne sont pas de sa race. Si vous voulez vous en rendre compte, observez son attitude, en rue, quand le pasteur fait ses visites. Les commères, qui bavardent sur le seuil de l'épicerie, s'en vont chacune de leur côté à son approche. Au moment où la grande redingote noire passe devant la fontaine, instinctivement les lessiveuses baissent le ton. Enfin, que de fois, ai-je vu mon ami Auguste se cacher derrière son char de foin ou de paille pour ne pas être vu « du ministre ». Et pourtant Auguste assiste régulièrement au sermon ; même qu'il porte les chânes, à l'église, les jours de communion. Je vous promets que si vous nous permettiez, en sa présence, de critiquer le pasteur, vous seriez véritablement rabroué.

L'autorité que le pasteur peut acquérir dans sa paroisse, elle ne vient qu'à « longue ». S'il est un homme sensé, s'il reste placé au cœur de la vie et non dans les nuages, s'il sait utiliser toutes les bonnes volontés, sans brusquer personne, son influence ne fera que grandir et peut devenir considérable. Car, chez nous, pour être apprécié, il ne suffit pas de faire un beau sermon, le dimanche matin, au son des cloches, devant un auditoire recueilli. Encore faut-il savoir dire le mot qui convient, au bon moment, le mot auquel personne ne pensait et qu'on attendait tout de même.

Car enfin, on peut avoir étudié, pendant bien des années, le latin, le grec, l'hébreu, et que saisisse encore, et ne pas savoir s'adresser aux paysans. Ce langage simple et définitif, ce n'est pas sur les bancs de l'Université qu'il s'apprend. S'il voit les choses sous un autre angle que nous, s'il admire la campagne pour elle-même, sans pouvoir évaluer son rendement, s'il sait dégager de l'effort quotidien toute la poésie champêtre, il n'en doit pas moins connaître les travaux des champs autrement que par oui-dire. Il doit vivre notre vie mais rester un être à part.

Il voit les choses de haut, c'est certain ; mais il est nécessaire que son activité se déploie spontanément, en toute circonstance. A lui de savoir quand il faut intervenir.

Il préside la commission scolaire, appelle les enfants par leur nom et connaît toute la vie locale. Il peut encore présider le comité des conférences, mais on le verrait, avec déplaisir, accepter un mandat de conseiller communal ou faire partie du corps des sapeurs-pompiers. On aime, chaque printemps, le voir bêcher son jardin, tout comme nous, « à la sueur de son front », enfourir le fumier dans terre et arroser ses salades. Mais s'il s'avisa de s'établir maraîcher, éleveur de vaches ou producteur de blé, il perdrait tout crédit auprès de ses ouailles.

Il est délégué de l'Etat pour prêcher, chaque dimanche, à l'église, pour bénir les mariages, baptiser les enfants et consoler les affligés. Cependant s'il s'avisa de remplir uniquement ses fonctions légales, il passerait pour un paresseux. On tient aussi à ce qu'il prenne la parole, le soir du Premier Août, quand le chœur d'hommes a chanté « Le Serment du Grutli » et « Terre des monts neigeux » et après que les gymnastes ont exécuté des pyramides impressionnantes sous l'é-

clat des feux de Bengale. On tient encore à le voir prononcer un discours à la fête de l'Abbaye. Mais, passé ce moment-là, il vaut mieux qu'il rentre chez lui car, autrement, la jeunesse n'oserait pas se risquer sur le pont de danse.

Mon voisin, Marc-Henri, lequel est membre du conseil de paroisse depuis une dizaine d'années, rappelait, l'autre soir, en parlant du pasteur, ce mot d'un conseiller d'Etat vaudois : « Le pasteur, c'est comme la pompe à incendie, on aime la savoir là, tout près, mais on ne tient pas à la sortir trop souvent ! »

jean des Sapins.

COMPOSITIONS D'ELEVES

SOUT récemment, un journal citait le devoir de rédaction d'un enfant de douze ans sur le chien. En voici un extrait : « Le chien est un mammifère, quadrupède, qui peut atteindre jusqu'à un mètre et plus de longueur, cinquante centimètres de hauteur et vingt-cinq d'épaisseur. Il est couvert de poils ; quelquefois il a une longue queue ; d'autres fois il préfère ne pas en porter. Il a deux oreilles, deux yeux, un seul nez orné de deux trous, une seule bouche et quatre pattes. C'est ce qui explique qu'il courre si vite. Le chien mange des os, mais il prend aussi tout ce qu'il peut dans la cuisine. Le chien n'est pas bête, bien qu'il soit un animal. Il aboie quand il a faim, quand il est attaché, quand il revit son maître, quand il aperçoit un voleur qui escalade la barrière pendant la nuit et quand il garde les vaches. »

Et d'un autre écolier une composition sur la vache :

« La vache est un vieux bœuf qui a de la viande assez dure. Elle est très utile. Avec son poil, on fait des brosses à dents. Elle a des cornes solides, qui durent toujours et qui sont soudées au front. Elle met chaque pied dans deux sabots à la fois. Quand elle rentre à l'étable, elle s'assied sur son ventre et elle rumine, c'est-à-dire qu'elle repense au foin qu'elle a dans sa panse et ça lui revient. La vache est un mammifère ; non seulement elle allaite son petit, mais encore elle le fait elle-même. »

EN AMERIQUE

UN entrepreneur contemple avec stupeur l'immeuble qu'il vient de terminer et qui n'est plus qu'un informe tas de gravats.

— Comment cela est-il arrivé ? demande-t-il au chef de chantier.

— Dès que nous avons retiré les échafaudages, la maison s'est écroulée.

— Mais vous êtes fous, s'écrie l'entrepreneur. Vous ne nous rappelez pas que je vous ai formellement interdit d'enlever les échafaudages avant que les peintres aient posé leurs papiers ?

UNE BONNE BLAGUE

SI les lendemains de fête sont cruels, si les fins de mois, de trimestres ou d'années sont exécrables, la douloureuse au tems d'un succulent repas, n'a rien de gai non plus, elle est un reste de coutume barbare et sent l'âge de la pierre. Vous me direz : le restaurateur, l'hôtelier ne peuvent tout de même pas nourrir leurs clients pour rien ; même s'ils sont payés de la satisfaction de voir leur maison regorgier de dîneurs ravis. J'entends bien et je n'ai aucunement l'intention de ruiner une corporation d'autant plus respectable qu'elle n'a pas encore mis en œuvre toutes les ressources d'une publicité qui, en littérature par exemple, s'en donne à cœur joie. Mais vous avouerez avec moi qu'on devrait trouver autre chose que ce papier replié, au creux d'une assiette ou d'une soucoupe, glissé au moment le plus tendre, à l'instant où l'estomac commence à prendre sa part de confidences qu'on échange à mi-voix. Je ne sais pas, moi, mais puisqu'il est admis qu'on peut attendre la fin de l'année pour régler son médecin, son dentiste, ou son tailleur, ne pourrait-on pas de même remettre au lendemain de

fête, le règlement de l'addition du repas ? Après tout, les dîneurs ne sont pas tous des escrocs et puis je demeure persuadé qu'en cas de défaillance de certains, le patron ne perdrait rien, les bons paieraient pour les mauvais...

Mais voilà qui me rappelle une histoire assez drôle et qui vaut la peine d'être contée.

En ce temps-là, nous battions une de ces prées, mon ami Georges et moi, qui eut fait frémir les plus aguerris, purée à laquelle aujourd'hui, nous nous efforçons de trouver rétrospectivement des charmes, parce que nous la voyons à vingt ans de distance.

Eh oui ! nous avions beau nous dépenser, en appeler à toutes les ressources de notre génie, de nos dix doigts, de nos vingt ans, nous demeurions pauvres comme Job.

Aussi, était-ce avec le plus grand respect que nous considérions notre ami Paul Berge à qui sa famille adressait mensuellement un mandat rondelet. Paul, d'ailleurs, était un compagnon charmant, pas fier pour un sou et, s'il aimait les parties gaies, le Lavaux et le sport, il ne dédaignait pas ses amis moins fortunés. Il faisait mieux, il nous aidait sans avoir l'air d'y toucher. Aussi cette délicatesse, jointe à ses largesses, nous le faisait apprécier davantage encore. Nous étions bientôt venus à être des inséparables. Mais écoutez la suite...

Ce soir-là, Paul Berge prétendait fêter sa réussite à je ne sais plus quel examen, auquel il avait été reçu avec la mention « bien ». Pour ce faire il voulait royalement nous régaler. Il vint donc sur le coup de huit heures, nous inviter chez Batiste.

D'illustre mémoire, le chalet « Chez Batiste » traitait particulièrement bien ses hôtes et si la maison n'avait ni orchestre ni dancing, on y mangeait et on y buvait comme des princes du sang. Vous le pensez bien, nous acceptâmes enthousiasme cette invitation, bénissant et le jury qui avait reçu Paul et la divinité qui nous valait cette aubaine. Je crois d'ailleurs, autant qu'il m'en souvienne, que mon ami et moi, nous étions à jeûn depuis la veille, non par suite d'une grève dans l'alimentation, mais parce que nous n'avions plus un sou vaillant...

Ce qu'on mangea chez Batiste ? Je vais vous le dire, ce sont choses qu'on n'oublie pas, qu'on n'oublie plus, quand elles sont associées à la mésaventure que vous allez lire.

Nous mangeâmes des huîtres arrosées d'une sauce piquante, des escargots de Bourgogne divinement préparés, un poulet chasseur que nous liquidâmes jusqu'au bec, des quenelles demi-deuil, ainsi appelées parce qu'elles s'ornaient de truffes, de la crème de fromage, des fruits à la glace, le tout arrosé. Après quoi nous fîmes donner café et pousse-café. Notre joie était sans mélange et notre excellent ami Paul se montrait particulièrement en verve. A n'en pas douter, notre appétit l'avait amusé.

Quand vint l'instant de la douloureuse, il fit signe au garçon.

— L'addition, s'il vous plaît ? demanda-t-il

Le garçon, par conscience professionnelle sans doute, s'informait :

— Le tout ?

Cette question ! N'étrions-nous pas les invités de Paul et sa tenue ne prouvaient-elle pas suffisamment que c'était lui qui régalaient ?

Hein, quoi... Paul avait répondu :

— Non pas du tout, la mienne seulement... Divisez par trois...

Comme il l'avait dit, il paya sa part, puis se leva, et nous tendant la main :

— Au revoir, les amis, est-ce assez réussi, on parlera longtemps de cette charmante soirée !...

Nous demeurions stupéfaits, étourdis, atterrés. Était-ce sincère ou cet excellent Paul voulait-il se jouer de nous, corser le menu ?

C'était à ce point sincère, qu'il avait disparu.

— C'est trop fort ! m'exclamai-je... Inviter les copains et ne payer que sa part... Je n'aurais pas cru Paul capable de ça...

C'était d'autant plus cruel, inhumain, qu'à nous deux, tout compte fait, nous ne disposions